

The Banker's View – January 2005

Catastrophe en Asie du sud-est ; les pays riches en accusation

Jean-Pierre PATAT

(écrit fin décembre 2004)

Abstract

Tsunami in Asia. The rich countries are concerned

The international community quickly responded to the drama with an unprecedented solidarity, especially financial solidarity. But some debates surged on the insufficiency of Official Development Assistance (ODA) to poor countries (and it is true that in the poorest area of India and Indonesia the human impact of the tsunami was, by far, larger than in the relatively rich areas). ODA declined sharply in the last decade of the last century, but a welcome rise has been observed during the recent years. The North countries took the engagement, in 2002 at Monterrey, to increase by 12 billions dollars a year their ODA and they seem, until now, respect this commitment. We are still far of the level of 0,7% of the GDP which is considered as a minimum contribution of the industrialised countries to the reduction of the poverty.

An other debate surged with the French proposition of a moratorium for debt of the south Asian countries. Not a moratorium said N.G.O and altermondialist movements but a total cancellation. It is sure that the exceptional situation of these countries calls for exceptional measures : a moratorium for a lot of years, or even a substantial debt relief. Even if it could be finally decided, we are not convinced a total cancellation to be an optimum solution. In spite of the bad example of the agreement on the Iraqi debt, we think, that, as it is showed by the result of the HIPC Initiative, debt relief is a better way . In a more medium term perspective, a complete cancellation can give a bad image of the concerned countries and strongly penalise them on the international capital market.

In any case, public and private creditors of south Asian countries have to accept important sacrifices. Once again, the catastrophe can convince them that « every thing is possible », especially the worst, and that traditional instrument for risks anticipations are no more accurate.

L'affreuse catastrophe naturelle qui a frappé l'Asie du Sud-Est a suscité un mouvement compassionnel allant bien au delà des habituels élans, souvent sans lendemain que manifestent les pays du Nord dans d'autres circonstances. La solidarité, en particulier la

solidarité financière des gouvernements, des collectivités et des citoyens est, à tous égards, exceptionnelle.

Ces événements n'en ont pas moins suscité des amorces de polémique sur deux points particuliers. Les organisations internationales et tiers mondialistes ont mis en avant à cette occasion la faiblesse (certains ont parlé de « pingrerie ») de l'Aide Publique au Développement (A.P.D) dispensée des pays industrialisés. Par ailleurs, la proposition, avancée par le Président français d'un moratoire de la dette en faveur des pays touchés par le tsunami, approuvée par plusieurs autres gouvernements, a suscité de vives critiques de la part d' O.N.G et mouvements alter mondialistes, au motif qu'il s'agissait d'une demi mesure et que la seule issue était l'annulation totale de la dette.

- Parmi les pays touchés, les plus peuplés, l'Inde et l'Indonésie sont également les plus pauvres, avec un PIB par habitant (en dollars constants), de 2528 et 2740 dollars, soit le dixième du niveau français, un peu plus du quart du PIB Sud Africain, la moitié du PIB Chinois. Evoquer l'APD dans le cas présent n'est donc pas hors de propos car si le raz de marée a touché également des régions riches et touristiques, l'extrême misère et l'habitat précaire des populations frappées sur les rivages de l'Inde et de Sumatra ont considérablement amplifié les conséquences humaines du désastre.

La diminution de l'APD des pays riches a été effectivement spectaculaire au cours de la dernière décennie du XXème siècle : en termes absolus puisqu'elle est passée de 90 milliards de dollars en 1990 à 53 en 2000, et en termes relatifs puisqu'elle représentait 0,22% de la richesse annuelle des pays de l'OCDE à la fin du siècle contre 0,50% dix ans auparavant. Fin de la guerre froide et des « blocs », détresse budgétaire et « fatigue » des contribuables des pays du Nord sont à l'origine de cette évolution. Mais les pays riches ont entrepris depuis quelques années de redresser la situation et les chiffres récents montrent que, jusqu'à présent, ils respectent les engagements pris à Monterrey d'accroître leur aide de 12 milliards de dollars par an. D'ores et déjà, l'APD de la France est passée d'un montant représentant 0,32% du PIB en 2001 à 0,40%, avec un objectif de 0,50% en 2007. Les autres gouvernements européens suivent une voie comparable. Les Etats Unis, particulièrement visés par l'accusation de « pingrerie » devraient consentir un accroissement de 50% de leur aide d'ici 2006, à partir du niveau de 0,12% du PIB en 2001.

Cet effort demande évidemment à se poursuivre et on est encore loin de l'objectif de 0,7% du PIB, atteint il faut le souligner dans les années 80 et considéré par les organisations internationales comme le niveau minimum indispensable de l'aide publique. Revenir sur ce dossier à l'occasion de la catastrophe sud asiatique est donc un salutaire rappel de la responsabilité et des engagements des pays riches ainsi, que de l'utilité d'une procédure souvent très décriée. En effet, L'APD a de nombreux détracteurs, souvent partisans, ou qui fondent leurs critiques sur une mise en oeuvre pas toujours optimum, que ce soit en matière de ciblage, de coordination et de suivi. Les pays de l'OCDE ont d'ailleurs engagé une réflexion approfondie pour que l'amélioration quantitative s'accompagne d'un renforcement de l'efficacité. Mais, en dépit de ces défauts, l'APD, toutes les études le prouvent, a généralement un impact positif sur la croissance et le revenu par tête des pays aidés, donc sur la réduction de la pauvreté.

- Plus discutables nous paraissent être les critiques contre la suggestion française d'un moratoire de la dette des pays atteints par la catastrophe. Pas de moratoire a-t-on entendu mais l'annulation ! On retrouve à l'antienne des mouvements alter mondialistes, insensibles aux effets positifs de la procédure PPTE du FMI en faveur des pays pauvres et très endettés, qui réduit la dette mais ne la supprime pas. Certes, l'ampleur de la catastrophe peut être un argument pour une mesure exceptionnelle. Ce que l'on a consenti à l'Irak ne peut-on le consentir aux pays du sud est asiatique les plus touchés ?

Le niveau relatif de la dette de certains de ces pays, l'Indonésie par exemple où elle représente plus de 80% du revenu national et son service 25% des exportations, milite certainement pour un moratoire, sans doute de plusieurs années, voire pour un allègement substantiel (c'est bien ce qui a été décidé pour l'Irak, avec d'ailleurs une séquence en deux temps qui en relativise quelque peu la portée immédiate). Peut être même dans cette situation tout fait hors du commun une annulation sera-t-elle décidée. Mais on peut se demander si une telle mesure, passée la période de compassion, ne rendrait pas finalement un mauvais service aux pays « bénéficiaires », avec une image d'assistanat et de déresponsabilisation qui risquerait, sinon de les exclure des marchés financiers mondiaux, à tout le moins de les pénaliser gravement. Or l'endettement, supportable et bien géré est en lui même une source de développement.

Quelle que soit l'issue de cette question, les créanciers, publics et privés de ces pays et de leurs économies devront faire d'importants sacrifices. Revenant aux aspects plus terre à terre de la finance et de la pratique bancaire, cette catastrophe montrera une fois de plus à la communauté financière que « tout » est possible, en particulier le pire, et que les mécanismes classiques d'évaluation des risques ne sont plus pertinents.